



**PROGRAMME EXCLUSIF**

**1 877 831-4884** option 4  
**paq@aurrea.com**

# PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES AGRICULTEURS

La rentabilité de votre entreprise  
est une réussite lorsque  
vous êtes bien protégé!



**SIÈGE SOCIAL**

**T. 1 877 831-4884**  
1205, rue Ampère, bureau 201,  
Boucherville (Québec), J4B 7M6

En partenariat avec



Services d'assurances  
de dommages offerts par



# ASSURANCE POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES ET L'INDUSTRIE AGRICOLE

Sachant que les besoins des exploitants agricoles et maraîchers sont différents de ceux des autres secteurs, Aurrea Signature a développé une offre de services complète pour assurer la meilleure protection et les meilleurs outils financiers aux travailleurs du secteur agricole.

## PROGRAMME AGRICOLE DU QUÉBEC

Le Programme Agricole du Québec s'adresse à tous les acteurs du secteur agricole, tant dans le domaine de la production laitière, de l'élevage bovin, porcin ou autre, que dans celui des fermes maraîchères, etc.



## ASSURANCE INVALIDITÉ

En partenariat avec  


### UN PROGRAMME SUR MESURE

Ce programme a été conçu spécifiquement pour les agriculteurs. Il offre des garanties de qualité et fournit une protection optimale en cas d'accident ou de maladie.

#### Caractéristiques du programme

- Une déclaration de santé abrégée pour adhérer
- Des primes compétitives
- Chaque assuré est titulaire de son contrat
- Certaines garanties couvrent aussi les membres de votre famille

#### Caractéristiques importantes de l'assurance invalidité

- Majoration de 25 % de la prestation mensuelle si l'assuré ne peut accomplir au moins 2 activités de la vie quotidienne.
- Advenant une invalidité totale et permanente à la suite d'un accident, Croix Bleue s'engage à verser un montant forfaitaire sous réserve d'un maximum de 100 000 \$.

### UNE DÉCLARATION DE SANTÉ ABRÉGÉE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE

#### Protection pour les 60 ans et moins

- Assurance invalidité, couverture pouvant varier de 1 500 \$ à 2 500 \$ par mois en fonction de votre occupation
  - Remboursement des primes à 50 % (en option)
  - Profession régulière pour les propriétaires d'entreprise qui possèdent 20 % et plus des parts.
- Frais généraux, couverture pouvant varier de 500 \$ à 1 500 \$ par mois en fonction de votre occupation
- Assurance vie, couverture pouvant varier de 30 000 \$ à 50 000 \$ en fonction de votre occupation
- Assurance maladie complémentaire
- Soins dentaires

#### Garanties additionnelles offertes

- Maladies graves
- Fracture accidentelle
- Décès accidentel
- Perte d'usage accidentelle
- Vie, décès et perte d'usage accidentels - enfants à charge
- Frais médicaux par accident
- Réaménagement à la suite d'un accident
- Rente hospitalière
- Assurance voyage

## PARTENARIATS STRATÉGIQUES

- Assurance dommages
- Assurance collectives
- Services de planification financière et successorale
- Financement corporatif et agricole
- Ressources pour vous accompagner

- Planificateur financier
- Fiscaliste et comptable
- Notaire, avocats
- Planification funéraire
- Transfert intergénérationnel

### NOS SERVICES

#### Assurances

- Assurance vie
- Assurance invalidité
- Assurance maladies graves
- Frais généraux d'entreprise
- Couvrir les frais fixes de l'entreprise en cas d'invalidité
- Assurance prêt
- Assurance voyage

#### Placements

- REER
- FERR
- REEI
- CELI
- REEE
- CRI

Partenaire avec plus de 20 assureurs



NOUS NOUS DÉPLAÇONS  
PARTOUT AU QUÉBEC